



Circuit Les Mystères du Monde Maya et extension Guatemala

Mexique

Départ: Paris, Nice, Lyon, Marseille

dès **4339€**

14 jours / 12 nuits

Départ Paris

Le 04/12/2025

Descriptif :

Un voyage inoubliable en Mini-Groupe dans la culture maya entre Mexique et Guatemala !

Les points forts :

Les Plus

La visite de sites archéologiques majeurs du Yucatan : Coba, Tulum, Becan, Palenque, Uxmal, Chichen Itza
La rencontre avec des shaman et rite de purification
La visite guidée à vélo du site de Coba
La découverte d'un cenote avec possibilité de baignade
Le séjour balnéaire en hôtel 4* all inclusive sur la Riviera Maya
La découverte des grands sites mayas guatémaltèques
L'impressionnant volcan Atitlan et son superbe lac La
charmante ville coloniale d'Antigua

Votre Circuit

JOUR 1 : FRANCE - CANCUN

Envol pour le Mexique. Repas à bord. Accueil et transfert à l'hôtel. Dîner libre, nuit à l'hôtel.

JOUR 2 : CANCUN - TULUM - COBA - CHETUMAL

Petit-déjeuner. Visite du site de Tulum, seul site archéologique du bord de mer. Déjeuner dans un restaurant local. Départ pour Coba et visite guidée à vélo à travers la forêt où culmine sa majestueuse pyramide haute de 42m. Arrivée à Chetumal. Installation, dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 3 : CHETUMAL - BECAN - PALENQUE

Petit-déjeuner. Départ pour la visite du site de Becan, enfoui dans la jungle assez méconnu mais néanmoins étendu et surprenant. Le mot "Becan" signifierait en maya "fossé" ou "canyon creusé par l'eau". En effet, il est l'un des rares sites précolombiens à posséder un fossé qui encercle la cité. Déjeuner dans un restaurant local. Route vers la cité oubliée de Palenque. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 4 : PALENQUE - CAMPECHE

Petit-déjeuner. Visite matinale du site Palenque, perdues au milieu d'une végétation luxuriante, les proportions harmonieuses de l'architecture et la force mystérieuse de la forêt font de Palenque l'une des plus belles cités Mayas d'Amérique Central. Puis, route en direction du Golfe du Mexique et déjeune dans un restaurant local. Continuation en direction de Campeche, seule ville fortifiée au Mexique, déclarée Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO. Promenade en début de soirée sur le malecon et dans le centre historique. Dîner dans un restaurant local du centre-ville. Nuit à l'hôtel.

JOUR 5 : CAMPECHE - UXMAL - MERIDA

Petit-déjeuner. Départ pour la visite du site d'Uxmal, considéré par certains comme l'une des 7 Merveilles du Monde en raison de sa situation au milieu d'un cadre naturel exceptionnel. Déjeuner yucatéque dans un restaurant local où vous dégusterez l'incontournable "Pollo Pibil". Visite du musée du chocolat avec dégustation. En cours de visite, démonstration d'un rite de purification maya effectué par un shaman. Continuation vers Mérida et visite de la ville. Installation à l'hôtel. Dîner dans une taqueria du centre-ville historique. Nuit à l'hôtel.

JOUR 6 : MERIDA - IZAMAL - CHICHEN ITZA - RIVIERA MAYA

Petit-déjeuner. Arrêt dans un cimetière maya, puis, à Izamal pour découvrir l'extérieur de son magnifique couvent. Continuation vers les ruines de Chichen Itza, le plus vaste site archéologique du Yucatan. Route vers Valladolid et déjeuner à l'Hacienda Selva Maya. Possibilité de baignade dans le cenote de la propriété (si le temps le permet). Continuation vers la Riviera Maya. Installation à votre hôtel en formule All Inclusive. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 7 : RIVIERA MAYA

Journée libre en formule all inclusive afin de profiter des installations de l'hôtel et de la région idyllique de la Riviera Maya.

JOUR 8 : RIVIERA MAYA – CANCUN – GUATEMALA CITY - FLORES

Petit-déjeuner. Transfert à l'aéroport de Cancun et envol à destination de Guatemala City. Accueil par votre guide local francophone. Visite du musée d'archéologie Maya qui présente chronologiquement l'empreinte humaine au Guatemala, des premiers chasseurs-cueilleurs à l'époque contemporaine. Déjeuner. Puis, transfert vers l'aéroport de Guatemala City et envol vers Flores. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 9 : FLORES - TIKAL - FLORES - GUATEMALA CITY

Petit-déjeuner. Route vers le parc national de Tikal, seul site au monde à être considéré Patrimoine Culturel

et Patrimoine naturel de l'Humanité. Visite du site. Déjeuner à la plancha au cœur de la jungle. Tikal est l'un des sites majeurs de la civilisation maya considéré comme un des plus beaux d'Amérique Centrale. Transfert à l'aéroport de Flores et vol en direction de Guatemala City. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 10 : GUATEMALA CITY - PANAJACHEL - NAVIGATION LAC ATITLAN – PANAJACHEL
Petit-déjeuner. Route vers la région du Lac Atitlan. Traversée en barque du lac et visite du village tz'utujil de San Juan la Laguna. Visite des associations de femmes tisserandes, des sages-femmes et guérisseuses du village. Déjeuner chez une famille locale. Retour à Panajachel. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 11 : PANAJACHEL - CHICHICASTENANGO - SAN ANTONIO PALOPO - PANAJACHEL
Petit-déjeuner. Départ pour Chichicastenango. Visite de l'église Santo Tomas, où les indiens réalisent leurs cérémonies et rituels ancestraux. Puis promenade dans le plus grand marché d'artisanat d'Amérique Centrale. Déjeuner près du marché. Visite du village Kaqchikel de San Antonio Palopo situé au pied de versants cultivés en terrasse. Transfert en tuk-tuk pour un dîner de spécialités avec présentation de l'histoire de la marimba. Nuit à l'hôtel.

JOUR 12 : PANAJACHEL - ANTIGUA
Petit-déjeuner. Départ vers la charmante cité coloniale située à 1 530 mètres d'altitude. Classée Monument National et Monument des Amériques depuis 1965. Déjeuner typique avec dégustation de plats régionaux. En cours de visite, goûter à la guatémaltèque avec dégustation de Rhum. Dîner d'adieu avec dégustation d'un cocktail à base de rhum local, la « Caipirinha chapina ». Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 13 : ANTIGUA - GUATEMALA CITY – FRANCE
Petit-déjeuner. Matinée et déjeuner libres. Transfert à l'aéroport (selon les horaires de départ). Assistance aux formalités d'enregistrement sur votre vol régulier à destination de la France. Repas et nuit à bord.

JOUR 14 : FRANCE
Arrivée en France.

Le logement :

Hébergement (jusqu'au 31/12/2024)

VOS HÔTELS (OU SIMILAIRES)

Cancun : Wyndham Garden Cancun Downtown 4*

Chetumal : Fiesta Inn 4*

Palenque : La Aldea del Halach Huinic 4*

Campeche : Plaza Campeche 4*

Mérida : Hotel Mérida 4*

Riviers Maya : Allegro Playacar 4*

Flores : Casona del Lago 3*

Guatemala City : Wyndham Garden 4*

Panajachel : Jardines Del Lago 3*

Antigua : Las Farolas 4*

CLASSIFICATION HÔTELIÈRE

Veuillez noter que la classification en étoiles mentionnée dans ce produit touristique se réfère aux normes locales (NL) établies par les autorités compétentes du pays concerné.

Cette classification n'a pas de rapport avec la classification française des hôtels.

Les critères de notation peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre, reflétant les standards et les pratiques locales en matière de confort, de services et de commodités.

En cas d'indisponibilité dans les hôtels cités nous nous chargerons de réserver un hôtel de catégorie similaire sélectionné par nos soins.

Hébergement (à partir du 01/01/2025)

VOS HÔTELS (OU SIMILAIRES)

Cancun : Wyndham Garden Cancun Downtown 4*

Chetumal : Continental Caribe Bay 4*

Palenque : La Aldea 4*

Campeche : Gamma 3*

Mérida : Hotel Mérida 4*

Riviers Maya : Allegro Playacar 4*

Flores : Casona del Lago 3*

Guatemala City : Wyndham Garden 4*

Panajachel : Jardines Del Lago 3*

Antigua : Las Farolas 4*

CLASSIFICATION HÔTELIÈRE

Veillez noter que la classification en étoiles mentionnée dans ce produit touristique se réfère aux normes locales (NL) établies par les autorités compétentes du pays concerné.

Cette classification n'a pas de rapport avec la classification française des hôtels.

Les critères de notation peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre, reflétant les standards et les pratiques locales en matière de confort, de services et de commodités.

En cas d'indisponibilité dans les hôtels cités nous nous chargerons de réserver un hôtel de catégorie similaire sélectionné par nos soins.

Bon à savoir :

- * Circuit entre 2 et 12 participants
 - * Extension entre 4 et 18 participants
 - * Rythme de voyage modéré
 - * Age minimum : 7 ans
 - * Chambre triple possible (lit double avec lit d'appoint)
 - * L'ordre des visites pourrait être inversé ou modifié mais toutes les visites seront respectées.
 - * Lors de votre séjour plage, à votre arrivée, l'hôtelier vous demandera une empreinte de carte bancaire afin de sécuriser vos éventuelles dépenses en extra. Vous ne subirez aucun débit si vous n'avez rien consommé.
 - * Selon les normes internationales, votre chambre sera disponible entre 12h30 et 14h00. En cas d'arrivée plus matinale, vous devrez parfois attendre sa mise à disposition.
 - * Attention, la durée du séjour est calculée sur le nombre de nuits et non le nombre de jours qui peut varier selon les horaires des compagnies aériennes de jour ou de nuit. Les vols retour pourront s'effectuer de jour avec une arrivée le même jour mais le nombre de nuits sera respecté.
 - * Le nom de la compagnie aérienne et les horaires sont donnés à titre purement indicatif et vous seront communiqués définitivement à 8 jours du départ. Les compagnies opérant vers le Mexique sont : Air France, KLM, Iberia, Air Portugal, Air Europa ou autres compagnies dont le nom vous sera communiqué à 8 jours du départ.
 - * Possibilité départs de Province avec supplément. Les pré et post acheminements de Province pourront s'effectuer en avion ou en train.
- Votre transport aérien est susceptible d'être opéré par une compagnie aérienne transitant via les Etats Unis ou le Canada. Dans ce cas vous serez dans l'obligation de faire une demande de visa E.S.T.A. ou d'autorisation de voyage électronique (AVE).
- Ces visas doivent être demandés en Français sur le site du Ministère concerné :
- Transit par les USA : environ 13 euros / personne à payer sur le site <https://esta.cbp.dhs.gov/>
- Transit par le Canada : environ 5 euros / personne à payer sur le site <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave.html> par carte bancaire.

Conditions Guatemala

GUATEMALA - FORMALITES SANITAIRES

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux détenteurs de passeports français.

Nous vous conseillons de toujours vous informer au préalable sur les éventuelles restrictions et conditions de retour en France en consultant le site : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs

Mesures en vigueur au Guatemala :

Les autorités ont annoncé la levée des restrictions à l'entrée sur le territoire du Guatemala à compter du 12 août 2022. Les voyageurs ne sont donc plus tenus de présenter à leur arrivée un justificatif de vaccination ou le résultat négatif d'un test de dépistage à la Covid-19.

Le port d'un masque de protection en toute circonstance, s'il n'est plus obligatoire, reste toutefois fortement recommandé.

La vente et la consommation d'alcool demeurent interdites dans les lieux publics entre 2h et 6h du matin. Le non-respect de ces mesures est passible de sanctions (contraventions).

La situation locale est très évolutive et d'autres mesures restrictives peuvent être mises en œuvre. Il est vivement recommandé de suivre les recommandations des autorités locales, en consultant en particulier les sites Internet (en espagnol) du [gouvernement du Guatemala](#) et du [ministère guatémaltèque de la Santé](#) ainsi que le site Internet et réseaux sociaux de [l'ambassade de France au Guatemala](#). L'ensemble des conditions d'entrée sur le territoire est également disponible sur le site de [l'institut guatémaltèque des migrations](#).

Le gouvernement du Guatemala a ouvert les lignes téléphoniques suivantes (disponibles 24 heures/24 en espagnol et en anglais) pour renseigner les personnes pouvant présenter certains symptômes : 1517 et 1540. En cas de question de santé liée au Covid-19, il est également possible de contacter la plateforme

téléphonique Asistencia Médica (médecin référent de l'ambassade), accessible 24h/24 au (+502) 5203-0525 (avec possibilité de communiquer en français via WhatsApp).

GUATEMALA - INFORMATIONS PRATIQUES ET FORMALITES

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux détenteurs de passeports français. Nous vous conseillons de toujours vous informer au préalable sur les éventuelles restrictions et conditions de retour en France en consultant le site : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs

Passeport - visa

Les ressortissants français doivent être en possession d'un passeport (ordinaire, de service ou diplomatique) en cours de validité.

Aucun visa d'entrée n'est requis pour des séjours inférieurs à trois mois.

Bon à savoir

1 - Autorisation de sortie du territoire

- L'autorisation de sortie du territoire des mineurs obligatoire à compter du 15 janvier 2017

- Suite à des situations qui nous ont été signalées, lors de l'enregistrement ou du transfert, il a été demandé au mineur voyageant seul ou accompagné d'un seul de ses parents, une copie du livret de famille. Même si la loi ne le prévoit pas, nous nous devons de vous donner cette information. Pour accéder à la fiche descriptive, cliquer sur le lien ci dessous:

[Autorisation-sortie-territoire-mineurs-VDEF-110417.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/consulaires/guatemala/autorisation-sortie-territoire-mineurs-VDEF-110417.pdf)

GUATEMALA - INFORMATIONS IMPORTANTES

Votre transport aérien est susceptible d'être opéré par une compagnie aérienne transitant via les Etats Unis ou le Canada.

Dans ce cas vous serez dans l'obligation de faire une demande de visa E.S.T.A. ou d'autorisation de voyage électronique (AVE).

Ces visas doivent être demandés en Français sur le site du Ministère concerné :

Transit par les USA : environ 21 euros / personne à payer sur le site <https://esta.cbp.dhs.gov/>

Transit par le Canada : environ 5 euros / personne à payer sur le site

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave.html> par carte bancaire.

Lien vers les conditions d'entrée au Guatemala : <https://www.climatsdumonde.fr/destinations-resultats/p/GT/guatemala?se>

Conditions Mexique

MEXIQUE - FORMALITES SANITAIRES

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux détenteurs de passeports français.

Nous vous conseillons de toujours vous informer au préalable sur les éventuelles restrictions et conditions de retour en France en consultant le site : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs

Les restrictions sanitaires encadrant les déplacements vers le Mexique ont été levées.

MEXIQUE - INFORMATIONS PRATIQUES ET FORMALITES

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux détenteurs de passeports français.

Nous vous conseillons de toujours vous informer au préalable sur les éventuelles restrictions et conditions de retour en France en consultant le site : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs

Lors de leur passage devant les autorités migratoires de l'aéroport, les touristes doivent présenter un certain nombre de documents à l'agent de la police des airs et des frontières (INM ou Institut national de migration) :

- un passeport en bon état indiquant une durée de validité couvrant la durée de séjour prévue ;
- un billet d'avion aller-retour, ou en cas de billet aller simple, tout titre de transport permettant leur sortie du pays vers leur prochaine destination (avion, bus...etc) à l'issue du séjour ;
- un justificatif du lieu et du type d'hébergement ainsi que des moyens d'existence correspondant à l'intégralité de leur séjour.

Si les touristes n'ont plus à remplir de formulaire migratoire (FMM) en version papier, il est néanmoins important de noter que celui-ci ne disparaît pas, il continue à être généré électroniquement aux points

d'entrée au Mexique. En effet, à l'issue de l'entretien permettant en particulier de confirmer le motif du séjour, les voyageurs se voient remettre un tampon d'entrée dans leur passeport indiquant la durée autorisée dans le pays, qui ne peut pas dépasser 180 jours. La personne pourra télécharger son FMM électronique au cas où elle en aurait besoin, en entrant sur le portail de services de l'INM ou Institut national de migration. Pour pouvoir créer un compte, elle devra être munie d'un passeport disposant d'une durée de validité d'au moins 15 jours.

Il est par ailleurs vivement conseillé de respecter la durée de séjour accordée par les autorités migratoires, indiquée dans le tampon d'entrée délivré dans le passeport.

Cependant, un refus d'entrée sur le territoire est possible. Les autorités consulaires françaises ont été récemment avisées de quelques cas de refus d'entrée de touristes français motivés par des réponses non convaincantes relatives au motif de leur séjour (« filtro inconsistente » ou « entretien incohérent ») ou au défaut de présentation des justificatifs demandés, donnant alors lieu à leur non-admission et à leur expulsion du pays justifiée par la remise sur demande d'une décision officielle des autorités migratoires.

Passeport

Obligatoire et valable plus de 6 mois après la date de retour.

En raison de la crise du COVID-19, les informations sanitaires, de police et de visas de vos voyages ne sont plus à jour, merci de consulter le site www.diplomatie.gouv.fr :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

Visa

Pour voyager au Mexique pour une durée inférieure à six mois, les ressortissants français et ceux des pays de l'UE et de la zone Schengen n'ont pas besoin de visa.

Bon à savoir

Autorisation de sortie du territoire obligatoire depuis le 15 janvier 2017

Suite à des situations qui nous ont été signalées, lors de l'enregistrement ou du transfert, il a été demandé au mineur voyageant seul ou accompagné d'un seul de ses parents, une copie du livret de famille. Même si la loi ne le prévoit pas, nous nous devons de vous donner cette information. Pour accéder à la fiche descriptive, cliquer sur le lien ci dessous:

<https://www.climatsdumonde.biz/pdf/Autorisation-sortie-territoire-mineurs-VDEF-110417.pdf>

Dans le cadre d'un circuit autotour.

Conditions de location d'un véhicule lors de votre autotour :

Un permis de conduire en cours de validité et obtenu depuis plus d'un an est exigé pour le ou les conducteurs.

Age minimum du conducteur principal : 21 ans, âge minimum 25 ans pour les assurances complémentaires et les conducteurs additionnels

Le conducteur principal doit se présenter au loueur avec une carte de crédit valide à son nom, cette carte de crédit ne doit pas porter la mention « débit ». (Les cartes de prépaiement et autres de type Maestro, Electron, Cirrus, Kyriel... ne sont pas acceptées).

Le permis de conduire national (Européen) est suffisant dans un certain nombre de pays non-européens (ex : Costa Rica, Chili, Equateur,...) mais un Permis International est parfois nécessaire dans certains pays (ex : Egypte, Bolivie, Afrique du Sud, Tanzanie ou toute l'Asie,...)

MEXIQUE - INFORMATIONS IMPORTANTES

Votre transport aérien est susceptible d'être opéré par une compagnie aérienne transitant via les États Unis ou le Canada.

Dans ce cas vous serez dans l'obligation de faire une demande de visa E.S.T.A. ou d'autorisation de voyage électronique (AVE).

Ces visas doivent être demandés en Français sur le site du Ministère concerné :

Transit par les USA : environ 21 euros / personne à payer sur le site <https://esta.cbp.dhs.gov/>

Transit par le Canada : environ 5 euros / personne à payer sur le site

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave.html> par carte bancaire.

Lien vers les conditions d'entrée au Mexique : <https://www.climatsdumonde.fr/destinations-resultats/p/MX/mexique?service>

MEXIQUE - FORMALITES SANITAIRES

MEXIQUE - FORMALITES SANITAIRES

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux personnes de nationalité française et sont données à titre indicatif. Il vous appartient de vérifier que vous êtes en possession des papiers nécessaires à votre voyage.

Aucun vaccin n'est obligatoire. Il est toutefois recommandé d'être à jour des vaccins diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP), rougeole-oreillons-rubéole (ROR) et vaccination antituberculeuse.

Vaccins conseillés (selon les régions) : vaccination contre la fièvre typhoïde et les hépatites virales A et B. La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas, en fonction des conditions et lieux de séjour.

La prudence est recommandée pour limiter les risques de maladies ou infections (rage, paludisme, dengue, chikungunya, zika) transmises par les animaux et moustiques. Prévoir des protections anti-moustiques et possibilité de traitements de prévention.

Mesures liées au COVID-19

L'Ambassade du Mexique en France informe que le gouvernement mexicain n'impose aucune restriction liée à la pandémie ni d'obligation de présenter un test PCR négatif pour prendre un vol à destination du Mexique.

MEXIQUE - INFORMATIONS PRATIQUES ET FORMALITES

MEXIQUE - FORMALITÉS D'ENTRÉE

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux personnes de nationalité française et sont données à titre indicatif. Il vous appartient de vérifier que vous êtes en possession des papiers nécessaires à votre voyage.

Passeport

Aucune période de validité n'est attendue au-delà du séjour. Le passeport doit donc être valide pour une période couvrant le séjour et le départ du Mexique. Toutefois, nous recommandons qu'à l'arrivée au Mexique, le passeport porte au moins six mois de validité.

Service de VISA

Les ressortissants français ne sont pas soumis à l'obligation de visa de court séjour pour entrer au Mexique dans le cadre d'un voyage touristique, qui ne peut néanmoins pas dépasser 180 jours. Aucune activité, rémunérée ou bénévole, n'est autorisée pendant le séjour touristique.

*Si l'entrée au Mexique ou la sortie du territoire mexicain se fait par voie terrestre, il faut télécharger et présenter le [formulaire \(FMM\)](#) disponible via le lien internet suivant : <https://www.inm.gob.mx/fmme/publico/solicitud.html>.

Autorisation de sortie du territoire obligatoire depuis le 15 janvier 2017. Suite à des situations qui nous ont été signalées, los de l'enregistrement ou du transfert, il a été demandé au mineur voyageant seul ou accompagné d'un seul des parents, une copie du livret de famille. Même si la loi ne le prévoit pas, nous nous devons de vous donner cette information. Pour accéder à la fiche descriptive, cliquez sur le lien ci-dessous : [formulaire cerfa 15646](#)

Ces informations sont valables pour les ressortissants français uniquement. Pour les autres nationalités, vous pouvez également contacter l'ambassade du Mexique ou le consulat du Mexique de votre région pour plus d'informations :

France

<https://consulmex.sre.gob.mx/francia/index.php/fr/>

Taxes de séjour

Taxe environnementale de l'Etat du Quintana Roo : 5 USD par chambre et par nuit, à régler au moment de l'enregistrement
Visitax : Le Gouvernement du Quintana Roo applique une taxe de séjour obligatoire pour les touristes étrangers séjournant dans l'Etat. Le paiement de cette taxe peut être effectué avant ou pendant le séjour via le portail des autorités mexicaines. Le justificatif de paiement doit être présenté à la sortie du territoire. <https://www.visitax.gob.mx/sitio/>

Avertissement

Les autorités migratoires détiennent la prérogative exclusive d'autoriser ou de refuser l'entrée à tout visiteur. Le Consulat ne détient pas le dernier mot et ne peut garantir l'entrée sur le sol mexicain, ce qui demeure du ressort des autorités migratoires.

Pour toute question supplémentaire, nous vous suggérons de consulter les sections d'information de l'Instituto Nacional de Migración, autorité migratoire sur le territoire mexicain : <https://www.gob.mx/inm>

Conditions mises à jour au 02/02/2024 susceptibles de modifications. Nous vous invitons à vérifier les conditions de voyage en Mexique sur le site www.diplomatie.gouv.fr : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/mexique/>

MEXIQUE - FORMALITES SANITAIRES

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux personnes de nationalité française et sont

données à titre indicatif. Il vous appartient de vérifier que vous êtes en possession des papiers nécessaires à votre voyage.

Aucun vaccin n'est obligatoire. Il est toutefois recommandé d'être à jour des vaccins diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP), rougeole-oreillons-rubéole (ROR) et vaccination antituberculeuse.

Vaccins conseillés (selon les régions) : vaccination contre la fièvre typhoïde et les hépatites virales A et B. La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas, en fonction des conditions et lieux de séjour.

La prudence est recommandée pour limiter les risques de maladies ou infections (rage, paludisme, dengue, chikungunya, zika) transmises par les animaux et moustiques. Prévoir des protections anti-moustiques et possibilité de traitements de prévention.

Mesures liées au COVID-19

L'Ambassade du Mexique en France informe que le gouvernement mexicain n'impose aucune restriction liée à la pandémie ni d'obligation de présenter un test PCR négatif pour prendre un vol à destination du Mexique.

MEXIQUE - INFORMATIONS IMPORTANTES

Votre transport aérien est susceptible d'être opéré par une compagnie aérienne transitant via les États Unis ou le Canada.

Dans ce cas vous serez dans l'obligation de faire une demande de visa E.S.T.A. ou d'autorisation de voyage électronique (AVE).

Ces visas doivent être demandés en Français sur le site du Ministère concerné :

Transit par les USA : environ 21 euros / personne à payer sur le site <https://esta.cbp.dhs.gov/>

Transit par le Canada : environ 5 euros / personne à payer sur le site <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave.html> par carte bancaire.

MEXIQUE - FORMALITES SANITAIRES

MEXIQUE - FORMALITES SANITAIRES

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux personnes de nationalité française et sont données à titre indicatif. Il vous appartient de vérifier que vous êtes en possession des papiers nécessaires à votre voyage.

Aucun vaccin n'est obligatoire. Il est toutefois recommandé d'être à jour des vaccins diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP), rougeole-oreillons-rubéole (ROR) et vaccination antituberculeuse.

Vaccins conseillés (selon les régions) : vaccination contre la fièvre typhoïde et les hépatites virales A et B. La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas, en fonction des conditions et lieux de séjour.

La prudence est recommandée pour limiter les risques de maladies ou infections (rage, paludisme, dengue, chikungunya, zika) transmises par les animaux et moustiques. Prévoir des protections anti-moustiques et possibilité de traitements de prévention.

Mesures liées au COVID-19

L'Ambassade du Mexique en France informe que le gouvernement mexicain n'impose aucune restriction liée à la pandémie ni d'obligation de présenter un test PCR négatif pour prendre un vol à destination du Mexique.

MEXIQUE - INFORMATIONS PRATIQUES ET FORMALITES

MEXIQUE - FORMALITÉS D'ENTRÉE

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux personnes de nationalité française et sont données à titre indicatif. Il vous appartient de vérifier que vous êtes en possession des papiers nécessaires à votre voyage.

Passeport

Aucune période de validité n'est attendue au-delà du séjour. Le passeport doit donc être valide pour une

période couvrant le séjour et le départ du Mexique. Toutefois, nous recommandons qu'à l'arrivée au Mexique, le passeport porte au moins six mois de validité.

Service de VISA

Les ressortissants français ne sont pas soumis à l'obligation de visa de court séjour pour entrer au Mexique dans le cadre d'un voyage touristique, qui ne peut néanmoins pas dépasser 180 jours. Aucune activité, rémunérée ou bénévole, n'est autorisée pendant le séjour touristique.

*Si l'entrée au Mexique ou la sortie du territoire mexicain se fait par voie terrestre, il faut télécharger et présenter le [formulaire \(FMM\)](#) disponible via le lien internet suivant : <https://www.inm.gob.mx/fmme/publico/solicitud.html>.

Autorisation de sortie du territoire obligatoire depuis le 15 janvier 2017. Suite à des situations qui nous ont été signalées, los de l'enregistrement ou du transfert, il a été demandé au mineur voyageant seul ou accompagné d'un seul des parents, une copie du livret de famille. Même si la loi ne le prévoit pas, nous nous devons de vous donner cette information. Pour accéder à la fiche descriptive, cliquez sur le lien ci-dessous : [formulaire cerfa 15646](#)

Ces informations sont valables pour les ressortissants français uniquement. Pour les autres nationalités, vous pouvez également contacter l'ambassade du Mexique ou le consulat du Mexique de votre région pour plus d'informations :

France

<https://consulmex.sre.gob.mx/francia/index.php/fr/>

Taxes de séjour

Taxe environnementale de l'Etat du Quintana Roo : 5 USD par chambre et par nuit, à régler au moment de l'enregistrement
Visitax : Le Gouvernement du Quintana Roo applique une taxe de séjour obligatoire pour les touristes étrangers séjournant dans l'Etat. Le paiement de cette taxe peut être effectué avant ou pendant le séjour via le portail des autorités mexicaines. Le justificatif de paiement doit être présenté à la sortie du territoire. <https://www.visitax.gob.mx/sitio/>

Avertissement

Les autorités migratoires détiennent la prérogative exclusive d'autoriser ou de refuser l'entrée à tout visiteur. Le Consulat ne détient pas le dernier mot et ne peut garantir l'entrée sur le sol mexicain, ce qui demeure du ressort des autorités migratoires.

Pour toute question supplémentaire, nous vous suggérons de consulter les sections d'information de l'Instituto Nacional de Migración, autorité migratoire sur le territoire mexicain : <https://www.gob.mx/inm>

Conditions mises à jour au 02/02/2024 susceptibles de modifications. Nous vous invitons à vérifier les conditions de voyage en Mexique sur le site www.diplomatie.gouv.fr : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/mexique/>

MEXIQUE - FORMALITES SANITAIRES

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux personnes de nationalité française et sont données à titre indicatif. Il vous appartient de vérifier que vous êtes en possession des papiers nécessaires à votre voyage.

Aucun vaccin n'est obligatoire. Il est toutefois recommandé d'être à jour des vaccins diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP), rougeole-oreillons-rubéole (ROR) et vaccination antituberculeuse.

Vaccins conseillés (selon les régions) : vaccination contre la fièvre typhoïde et les hépatites virales A et B. La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas, en fonction des conditions et lieux de séjour.

La prudence est recommandée pour limiter les risques de maladies ou infections (rage, paludisme, dengue, chikungunya, zika) transmises par les animaux et moustiques. Prévoir des protections anti-moustiques et possibilité de traitements de prévention.

Mesures liées au COVID-19

L'Ambassade du Mexique en France informe que le gouvernement mexicain n'impose aucune restriction liée à la pandémie ni d'obligation de présenter un test PCR négatif pour prendre un vol à destination du Mexique.

MEXIQUE - INFORMATIONS IMPORTANTES

Votre transport aérien est susceptible d'être opéré par une compagnie aérienne transitant via les États Unis ou le Canada.

Dans ce cas vous serez dans l'obligation de faire une demande de visa E.S.T.A. ou d'autorisation de voyage

électronique (AVE).

Ces visas doivent être demandés en Français sur le site du Ministère concerné :

Transit par les USA : environ 21 euros / personne à payer sur le site <https://esta.cbp.dhs.gov/>

Transit par le Canada : environ 5 euros / personne à payer sur le site <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave.html> par carte bancaire.

Ce prix comprend :

Les vols internationaux Paris/Cancun-Guatemala/Paris avec escale(s)

Les éventuels pré/post acheminements de Province pourront s'effectuer en train ou en avion

Les taxes d'aéroport et de sécurité et frais de dossier (à ce jour et sujets à modification)

Le vol Cancun/Flores

Le vol intérieur Flores/Guatemala

Les transferts aéroport/hôtel/aéroport

Le transport en véhicule climatisé selon le circuit

L'hébergement de 12 nuits dans les hôtels mentionnés au programme (ou similaires)

Les repas selon programme

La formule All Inclusive sur la Riviera Maya du dîner du jour 6 au petit-déjeuner du jour 8

Les excursions et visites mentionnées au programme

La prestation d'un guide-accompagnateur francophone durant le circuit

L'accueil à l'arrivée et l'assistance d'un guide accompagnateur francophone sur l'intégralité de l'extension

Note importante : tous nos départs sont garantis à partir de 4 personnes et limités à 12 participants. Votre inscription en chambre individuelle est donc soumise à certaines conditions et peut être annulée faute d'au moins 4 participants.

Ce prix ne comprend pas :

Les boissons et repas non mentionnés ou indiqués libres

Les dépenses personnelles

Les excursions et visites optionnelles et facultatives qui peuvent être proposées sur place

Les pourboires du guide-accompagnateur et chauffeurs (à titre indicatif 5€ par jour et par personne)

Les assurances annulation, assistance, rapatriement et bagages

Tout ce qui n'est pas mentionné dans « Ce prix comprend »

Les taxes locales de séjour

Les taxes locales d'entrée et de sortie du Mexique